



Compte rendu de la réunion du 30 novembre 2021 avec la Direction locale

La Direction nous a convié à une réunion sur deux points :

1. La fermeture de l'ARIA de 6 au 20 décembre
2. La situation sanitaire COVID.

1. La fermeture de l'AGRIA du 6 au 20 décembre 2021.

Depuis septembre, nous interpellons la Direction au sujet de cette fermeture.
En l'absence de communication, nous l'avons relancé.

La Direction a indiqué que les agents pourraient manger au restaurant de la préfecture avec un temps supplémentaire de trajet d'une heure et une possibilité de 9 usagers pouvant se rendre au restaurant de l'INSEE, mais selon des modalités particulières.
Sauf le 16 décembre car ces restaurants organisent un repas de Noël.

Joyeux Noël aux agents de la DGFIP !!!! privés une deuxième fois de leur repas de Noël.

Les organisations syndicales ont demandé à la Direction, au vu de la proximité du restaurant de l'INSEE, que l'accès soit réservé aux collègues ayant des difficultés de déplacement.
La Direction a accepté.

Nous sommes intervenus sur la situation sanitaire actuelle avec une diminution prévisible des jauges de ces restaurants administratifs.
Nous avons posé la question de la jauge avant et après pour les restaurants concernés.
La Direction nous a répondu consulter les administrations (Préfecture et INSEE) avant d'envoyer leur message aux agents.

Nous considérons donc qu'il n'y a pas de problème de jauges puisque la Direction a diffusé son message.

Cependant, une audio-conférence s'est tenue avec le secrétariat général hier soir.
Le secrétariat général a indiqué qu'un nouveau protocole a été publié lundi avec un renforcement des gestes barrières : distanciation de 2 mètres entre chaque usager et obligation de disposition en quinconce.

A n'en pas douter, le nouveau protocole s'exercera aussi pour le restaurant de la Préfecture.

Et dans ce cadre, combien d'agents de la DRFIP pourront-ils accéder à ces restaurants ?

Comme « le nuage de Tchernobyl », la Seine-Maritime ne doit pas être concernée par ces nouvelles mesures.

Suite à cette audio-conférence, nous allons ré interroger la Direction sur l'accès aux restaurants de la Préfecture et de l'INSEE.

Nous avons également demandé les tickets restaurants, qui au vu de la situation à ce jour, resterait encore la meilleure solution.

La Direction locale nous a indiqué qu'elle n'avait pas encore eu de retour pour la demande faite au secrétariat général.

Le télétravail, sur la base du volontariat, pourrait aussi être une solution....

Les stagiaires pourraient aussi manger à la cantine de la Préfecture. A voir quelles seront les modalités.

A noter aussi que la Direction réfléchit sur les modalités d'accès des agents stagiaires ou des agents qui sont invités en réunion à la DRFIP à compter du 15 décembre, l'accès par le cours Clémenceau n'étant plus possible.

Nous avons ré affirmé que la situation n'était pas acceptable car la Préfecture avait bien indiqué qu'il n'y aurait pas de rupture de fonctionnement de la cantine.

2. Situation sanitaire.

A la date du 30 novembre, 4 agents COVID avérés et 4/5 agents cas contacts avérés négatifs.

Les agents en situation vulnérable peuvent à nouveau télétravailler 5/5 jours après avis du médecin de prévention.

Les Autorisations Spéciales d'Absences restent valables :

- 1/2 journée pour la troisième dose et 1 journée si effets secondaires avec vaccination.
- Pour les enfants dans le cas des écoles fermées et lorsque le télétravail n'est pas possible.

Vos organisations syndicales restent vigilantes et se tiennent à votre disposition pour toutes questions.

